NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2302008 - Les grottes du mont Roberge

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 5
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 7
6. GESTION DU SITE 7

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR2302008

1.3 Appellation du site

Les grottes du mont Roberge

1.4 Date de compilation

28/02/2006

1.5 Date d'actualisation

17/06/2022

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Haute-Normandie	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.haute-normandie.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2006
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 02/02/2024
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 23/06/2014

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029213470

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 1,49139°

Latitude : 49,10528°

2.2 Superficie totale

94,29 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
23	Haute-Normandie

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
27	Eure	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
27681	VERNON

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		5,39 *(5,72 %)*		G	B	C	C	B
9120 *Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)*		16,58 *(17,58 %)*		G	B	C	C	C
9130 *Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum*		31,58 *(33,49 %)*		G	A	C	A	A
9180 *Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion*	X	0,72 *(0,76 %)*		G	C	C	C	C

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	p	65	180	i	P	G	D			
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	p	16	153	i	P	G	C	C	C	C
M	1321	*Myotis emarginatus*	p	20	229	i	P	G	C	C	C	C

M	1323	*Myotis bechsteinii*	p	1	3	i	P	G	C	C	C	C
M	1324	*Myotis myotis*	p	22	155	i	P	G	C	C	C	C

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
M		*Myotis mystacinus*	7	38	i	P	X		X		X	
M		*Myotis nattereri*	1	13	i	P	X		X		X	
M		*Myotis daubentoni*	7	41	i	P	X					X
O		Plecotus sp.	1	7	i	P						X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N09 : Pelouses sèches, Steppes	6 %
N16 : Forêts caducifoliées	94 %

Autres caractéristiques du site

Le site, qui surplombe la ville de Vernon, se situe sur les coteaux boisés de la vallée de la Seine, en rive droite du fleuve. Il est composé d'un réseau de cavités souterraines, sans doute d'anciennes carrières, creusées dans la craie du Crétacé supérieur.

Anciennement forêt militaire occupée par le laboratoire de recherches balistiques et aérodynamiques, les terrains, cédés fin 2013 au domaine forestier privé de l'État, ont permis la création de la forêt domaniale de Vernon.

L'emprise souterraine du site s'étend sur plus de 12 ha dans le sous-sol de la forêt.

L'accès des cavités est interdit pour des raisons de sécurité (risque d'effondrement) ainsi que pour préserver la dizaine d'espèces de chauves-souris qui y hibernent.

Afin de favoriser un réseau de cavités dans le prolongement de celles incluses dans le site Natura 2000 voisin « Vallée de l'Epte », ont été ajoutées deux carrières en activité, Tsouchima et Notre-Dame (extraction, stockage et taille de la pierre de Vernon).

Pour préserver les zones de nourrissage et de gîtes des chauves-souris, le site inclut les entrées des cavités, les espaces devant et au-dessus des cavités et une zone de pelouses en contrebas, disjointe du site principal.

Le site accueille ainsi des pelouses et boisements calcicoles, typiques de la vallée de la Seine et inscrits à l'annexe I de la directive « Habitats, faune, flore ».

Vulnérabilité
: Le dépôt sauvage d'ordures, les places à feu, la surfréquentation du site aux abords des cavités, parcouru par un chemin de randonnée, sont des atteintes constatées. Depuis la fin des patrouilles de gendarmerie en 2012, des tentatives récurrentes de pénétration dans les cavités, pourtant fermées au public, sont également constatées.

Des effondrements sont à craindre au-dessus des carrières et un périmètre de sécurité matérialisé par une clôture délimite les zones à risque (infiltration d'eau par les fissures, écoulements d'argiles, vides, affaissements, état des piliers, chutes du toit des carrières). Si ces effondrements peuvent présenter un danger pour la sécurité humaine, ils ne constituent pas une cause de vulnérabilité pour les chauves-souris.

Concernant l'habitat pelouse, leur typicité n'est pas optimale et leur état de conservation varie selon les endroits entre bon, moyen et dégradé. La principale menace est la fermeture du milieu par absence de gestion. Il s'agit d'une menace forte, une grande partie des pelouses étant déjà colonisée par des ligneux. Une gestion par un pâturage extensif ovin est à privilégier. Une partie des pelouses est gérée par fauche, si cette gestion permet d'éviter la fermeture du milieu, elle n'est pas optimale pour la pleine expression du cortège floristique.

Une seconde menace potentielle est la surfréquentation, qui reste limitée (pentes fortes limitant leur accès).

En forêt, la typicité des boisements Hêtraies-chênaies à Houx est assez faible et ils sont globalement dans un mauvais état de conservation. Dans la partie Est du plateau, il a été constaté le développement du Laurier palme (Prunus laurocerаus). C'est un arbuste exotique qui peut devenir invasif en colonisant le sous-bois.

Pour les Hêtraies-chênaies à Lauréole, la végétation présente globalement une bonne typicité et un bon état de conservation.

En Frênaies de ravins à Scolopendre, la typicité de la végétation est faible à moyenne et l'habitat est en mauvais état de conservation (habitat fragmenté et atteintes constatées). L'obstruction de certaines entrées peut potentiellement changer le régime hygrométrique dont dépend la végétation : air frais constant provenant des grottes. Cette menace est nuancée par le maintien de trouées pour le passage des chiroptères.

Le dépôt d'ordures, les places à feu et la surfréquentation du site sont des menaces constatées ou potentielles.

Une gestion forestière adaptée limitera les travaux forestiers dans la mesure du possible.

Au niveau des espèces exotiques envahissantes, des fourrés à Buddleia davidii ont été identifiés sur 0,54 ha dans le site, et la présence de Laurier palme (Prunus laurocerаus) est signalée dans l'habitat de hêtraie acidophile.

4.2 Qualité et importance

Le site accueille une population résiduelle de Petit rhinolophe en limite Nord-Ouest de son aire de répartition avec la présence de 180 individus (effectif maximum observé entre 1998 et 2022).
Ces cavités constituent en outre un site d'hibernation majeur à l'échelle de la Normandie pour dix espèces de chauves-souris, dont 5 d'intérêt communautaire. Elles accueillent en hibernation le Grand rhinolophe, 5 espèces de murin (Grand Murin, 155 individus (effectif maximum observé entre 1998 et 2022), Murin à oreilles échancrées 229 individus (effectif maximum observé entre 1998 et 2022), Murin de Daubenton, Murin à moustaches, occasionnellement Murin de Bechstein et Murin de Natterer), des Oreillards, des Pipistrelles et Sérotines.

Le dernier comptage de 2022 a dénombré près de 700 individus toutes espèces confondues.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
L	A03.02	Fauche non intensive		I
L	I01	Espèces exotiques envahissantes		I
M	B02	Gestion des forêts et des plantations & exploitation		I
M	G05	Autres intrusions et perturbations humaines		I
M	J03.01	Réduction ou perte de caractéristiques d'un habitat		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	G05.08	Fermeture de grottes ou de galeries		I
M	B02.05	Production forestière non intensive (en laissant les arbres morts ou dépérissants sur pied)		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d’azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d’acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l’intérieur du site, O = à l’extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	29 %

Etablissement public	66,8 %
Domaine public communal	4,2 %

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
00	Aucune protection	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

Connexion avec les cavités incluses dans le site Natura 2000 voisin "FR2300152-Vallée de l'Epte".

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Seine Normandie Agglomération (SNA)

Adresse : 12 rue de la mare à Jouy 27120 DOUAINS

Courriel : contact@sna27.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : DOCOB du site Natura 2000: Les grottes du mont Roberge
Lien :
http:/www.donnees.normandie.developpement-durable.gouv.fr/pdf/N2000/FR2302008DOCOB.pdf

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Du fait du risque d'effondrement des voûtes, un suivi annuel des poches d'argile et des fissures est commandé par l'ONF depuis 2004, des contrôles réguliers sont ainsi effectués par l'Institut national de l'environnement et des risques. Le classement du site ne doit pas faire obstacle à la prise des mesures nécessaires pour assurer leur mise en sécurité définitive.

L'ONF a ainsi financé des travaux de sécurisation du site en 2018 mais des dégradations continuent à être constatées.

Un premier contrat Natura 2000 passé avec l'ONF en 2021 a financé des travaux de consolidation des entrées avec découpe de fenêtres dans les grilles pour permettre le passage des chiroptères.

Dans le cadre d'une mesure compensatoire liée à la réouverture de la carrière Notre-Dame (autorisation d'exploitation par arrêté du 23 avril 2021), une obligation réelle environnementale (ORE) a été signée par le Groupe mammalogique normand. Cette ORE concerne une carrière voisine à celle de Notre-Dame (carrière des Cascades) qui accueille en hiver plus d'une quarantaine de chauves-souris d'une dizaine d'espèces différentes. Le contrat, établi entre l'association, le propriétaire et le carrier pour une durée de 10 ans renouvelable, prévoit des mesures favorables à la conservation des chauves-souris.